



RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Villa Silvana est géré par la société Campeggio Villaggio Sos Flores srl, basée à Cagliari (CA), Piazza Repubblica, 28, TVA/code fiscal 02925360923. Cet établissement propose à ses clients un service d'hébergement tel que défini par la réglementation régionale en matière de structures d'hébergement.

L'achat et la vente de biens et de services par système dématérialisé sont régis par l'article 18 du Décret-loi 114/98. Le contrat de vente conclu entre le client et Campeggio Villaggio Sos Flores S.r.l. sera régi et interprété conformément au droit italien. Pour tous les points qui ne sont pas expressément prévus dans les conditions suivantes, les dispositions du Code civil italien ainsi que les lois ou les usages pertinents s'appliquent. Tout litige sera régi par la loi italienne. En confirmant le devis, le client accepte les conditions de réservation et la liste des prix en vigueur. Il s'engage, par ailleurs, à respecter scrupuleusement le règlement de l'établissement d'hébergement, qui peut faire l'objet de règles complémentaires que la direction pourra fixer ultérieurement. Les règles de conduite susmentionnées sont disponibles sur notre site Internet www.campingsosflores.com. Elles sont affichées sur le tableau d'affichage et peuvent être demandées par e-mail à info@campingsosflores.com ou auprès du personnel d'accueil. Les présentes conditions générales de vente sont réputées acceptées dans leur intégralité lors de la réservation ou de l'enregistrement; le client s'engage par conséquent à respecter intégralement chaque article. La société Campeggio Villaggio Sos Flores S.r.l. a le droit de résilier le contrat de réservation si le souscripteur, sa famille ou ses invités, ne respectent pas la réglementation en vigueur.

CONTRAT ET RÉSERVATION

Les conditions et les modalités de paiement sont clairement précisées au moment de la réservation, selon la formule choisie. La réservation est réputée effective uniquement à réception du règlement demandé lors de la réservation, effectué dans les délais indiqués. Selon le canal de réservation utilisé, le paiement peut être réglé en espèces, par carte bancaire de crédit ou de débit ou par virement en indiquant les informations suivantes :

Banque: Banco di Sardegna, succursale de Tortoli
Titulaire du compte: Campeggio Villaggio Sos Flores S.r.l.
Code IBAN: IT88U0101585390000065016076
Code Swift/BIC: BPMOIT22XXX

IMPORTANT: les virements bancaires en provenance de pays hors de l'UE (Islande, Norvège, Liechtenstein, Royaume-Uni, Suisse, Principauté de Monaco, République de Saint-Marin, Guernesey, Jersey, Île de Man, Principauté d'Andorre et Cité du Vatican) sont acceptés ainsi que ceux émanant d'autres pays étrangers, contre paiement d'un supplément pour frais de gestion de 20,00€ qui sera demandé directement sur place par la Réception lors du règlement du solde.

La réservation, en tant que contrat hôtelier, est réputée contraignante, le client est donc tenu de régler le montant total, même en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive. La réservation est personnelle et ne peut donc être cédée à des tiers, sauf dérogation de la direction. Le nombre de personnes indiqué dans la réservation et confirmé ultérieurement lors de l'enregistrement sera réputé constituer l'objet du contrat hôtelier.

Les demandes éventuelles des clients quant à l'emplacement de leur chambre seront traitées comme telles, mais

n'ont aucune valeur contractuelle et ne donnent droit à aucune garantie, l'attribution a lieu sur place à la discrétion exclusive de la direction.

Toute demande de modification de réservation doit être adressée par écrit à la direction (par e-mail, fax ou lettre recommandée) qui évaluera, à sa discrétion, la possibilité de l'accepter ou de la refuser selon les disponibilités du moment et les conditions tarifaires. Les modifications de la réservation sont soumises à disponibilité et peuvent entraîner des frais supplémentaires.

Toute annulation de réservation doit être communiquée par écrit par e-mail, fax ou lettre recommandée, la date d'envoi faisant foi pour le remboursement éventuel de l'acompte. Les pénalités d'annulation sont clairement indiquées dans la confirmation de réservation. Les remboursements seront gérés par le service comptable dans les 14 jours suivant la confirmation par le bureau des réservations et seront traités selon le même mode de paiement que celui utilisé par le client lors de sa réservation. Pour les remboursements vers des pays hors UE, la somme de €20,00 sera retenue à titre de frais de gestion.

Les données personnelles fournies lors de la réservation seront utilisées pour émettre le reçu fiscal. Si une facture électronique est demandée, on doit l'indiquer dans les notes de réservation ou avant le paiement du solde total.

TAXE DE SÉJOUR

La municipalité de Tortoli a institué une taxe de séjour à la charge des vacanciers. Pour plus d'informations sur les tarifs et les exonérations, veuillez contacter la direction.

ACCEPTATION CLIENT - ARRIVÉE – DÉPART

Villa Silvana est exclusivement réservé aux adultes. À l'arrivée, il est obligatoire de remettre à la Réception les documents d'identité de tous les hôtes.

L'horaire de mise à disposition des chambres le jour d'arrivée (check-in) est garanti à partir de 15h. Les clients sur le départ (checkout) doivent libérer les chambres avant 10h.

Lors de leur enregistrement, les clients recevront une carte à double fonction, à utiliser comme moyen de paiement à l'intérieur de l'établissement et comme camping-pass à présenter sur demande du personnel de surveillance pour entrer et sortir de l'établissement et pour pouvoir utiliser les services internes.

Le paiement des dépenses engagées sera effectué au moment du départ, lors de la restitution de la carte, ou lorsque le plafond de dépenses prédéterminé pour chaque carte est atteint.

Au moment de son enregistrement, le client séjournant dans un logement est tenu de verser une caution de €150,00 en couverture des éventuels dommages causés aux biens, aux équipements et aux aménagements. Ce montant sera restitué après le départ, après vérification par le personnel, et tout dommage et/ou absence sera déduit du montant.

Dans les chambres il est strictement interdit de fumer. Toutes les chambres sont équipées d'un détecteur de fumée connecté à la réception via une connexion Internet. Tout manquement à cette règle entraîne la retenue intégrale de la caution.

Si la direction l'estime nécessaire, pendant le séjour, celle-ci pourra, par l'intermédiaire de ses employés, accéder aux installations utilisées par les clients durant leur séjour, afin de vérifier l'état des lieux et des installations.

Tout départ différé entraînera la facturation d'une journée supplémentaire. Cependant, sur réservation et sous réserve de disponibilité, un départ tardif (départ le soir avant 20h) peut être demandé contre paiement du supplément correspondant à une demi-journée. Pour les arrivées après 22 heures, il est indispensable de prévenir le bureau de réservation à l'avance. Le gardien de nuit remet les clés et récupère les documents. L'enregistrement devra être effectué par le responsable du groupe le lendemain matin à la Réception.

L'enregistrement de tous les occupants est obligatoire pour l'accès et le séjour au camping. Si une personne non enregistrée est identifiée, le compte du groupe auquel elle appartient sera débité à compter du 1^{er} jour d'arrivée.

ATTRIBUTION DU CHAMBRE – PAIEMENT

L'attribution des chambres est effectuée à la discrétion de la direction.

Une demande de changement de chambre, si la direction le juge possible, entraînera le paiement d'un supplément de 50,00 € pour les frais de nettoyage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de changement de chambre à un tarif inférieur à celui initialement réservé. Les photos du logement dans les brochures, sur le site Internet et sur les canaux de réservation, sont fournies à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel quant aux équipements et aux caractéristiques du logement. À ce titre, seule fera foi la description des caractéristiques du logement, clairement précisée sur tous les canaux de réservation et pour tous les types de logement. Le client devra signaler immédiatement tout équipement manquant, tout problème ou état de propreté jugé non conforme, afin de permettre à la direction d'y remédier dans les plus brefs délais. Aucune réclamation ne sera acceptée en fin de séjour pour des problèmes qui n'ont pas été formellement signalés lors de la remise de la chambre.

Si le client ne se présente pas sans préavis, les chambres seront tenus à sa disposition pendant 24 heures maximum à compter de la date d'arrivée prévue. À partir de 15h le lendemain, la réservation sera considérée comme une non-présentation et le logement correspondant sera remis en vente.

Le solde, s'il n'a pas été réglé précédemment, devra être réglé par le client le jour de l'arrivée, avant d'entrer dans la chambre. Les modes de paiement acceptés sont les espèces (jusqu'à €4999,99), les cartes de crédit ou de débit. Les virements bancaires sont acceptés s'ils sont effectués 7 jours avant la date d'arrivée, accompagnés d'une copie du paiement par e-mail. Les chèques sont acceptés seulement pour les réservations d'un séjour minimum de 10 nuits et s'ils sont strictement remis lors de l'enregistrement.

IMPORTANT: les virements bancaires en provenance de pays hors UE (Islande, Norvège, Liechtenstein, Royaume-Uni, Suisse, Principauté de Monaco, République de Saint-Marin, Guernesey, Jersey, île de Man, Principauté d'Andorre et Cité du Vatican) sont acceptés ainsi que ceux effectués depuis d'autres pays étrangers, contre paiement d'un supplément pour frais de gestion de €20,00.

Si le client renonce, le jour de son arrivée, et pour quelque raison que ce soit, à prendre possession de la chambre attribué, le contrat hôtelier sera réputé résilié et seul l'acompte versé sera définitivement encaissé. En cas de paiement anticipé (tarif avec paiement anticipé), la totalité du montant sera définitivement encaissée.

Le client est tenu de présenter les documents fiscaux attestant du paiement et la QUITTANCE correspondante délivrée par la Réception avant le départ au personnel en charge du contrôle, à la sortie de l'établissement.

VISITEURS

Les clients sont autorisés à recevoir des invités au sein de l'établissement d'hébergement. L'autorisation d'entrée des visiteurs est à l'entière discrétion de la direction, sur dépôt des toutes les cartes d'identité.

Le visiteur n'est admis que de jour, pendant les heures d'ouverture du bureau d'accueil, à pied, et contre paiement du tarif correspondant indiqué dans notre grille tarifaire.

Si la chambre réservé a des places inoccupées, l'acceptation de présences supplémentaires n'est pas garantie et s'entend accordée à l'entière discrétion de la direction, après dépôt des cartes d'identité et contre paiement du tarif correspondant.

Dans Villa Silvana les mineurs ne sont pas admis.

Le non-respect du règlement entraîne l'expulsion immédiate du client de l'établissement.

Le tarif visiteur ne prévoit pas de réduction en fonction de l'âge des clients et de la durée de l'admission. Pour les personnes qui souhaitent simplement visiter l'établissement, une visite de moins de 15 minutes est autorisée sur remise d'une carte d'identité. Dans tous les cas, l'accès à la structure est interdit à tout véhicule, à moteur ou non, vélos, trottinettes, etc.

L'entrée dans l'établissement de personnes non autorisées constitue une violation de domicile aux termes de l'ART. 614 du code procédure pénal italien (C.P.P.)

ACCÈS ET CIRCULATION DES VÉHICULES

Les véhicules peuvent rejoindre Villa Silvana en suivant l'itinéraire que le personnel responsable indiquera aux clients à leur arrivée. Un parking gratuit et non surveillé est à la disposition des clients de Villa Silvana. Il est absolument interdit d'obstruer les voies d'évacuation avec tout véhicule, sous peine d'enlèvement du véhicule.

Lors de l'enregistrement, il est obligatoire de fournir le numéro d'immatriculation de tous les véhicules.

Il est interdit de laver sa voiture à Villa Silvana et à l'intérieur du camping.

Les véhicules devront circuler au pas (5 km/h).

Les véhicules de Villa Silvana ne pourront en aucun cas accéder au Camping Village Sos Flores.

REMARQUES POUR LES CLIENTS DE LA GUEST HOUSE - SPA

Le prix de la chambre par nuit comprend la chambre et le petit déjeuner. Le petit-déjeuner continental est servi sous forme de buffet de 08h00 à 10h00 dans la salle de petit-déjeuner située au rez-de-chaussée à l'intérieur de Villa Silvana.

La fourniture de draps et serviettes est inclus dans le prix. Le ménage et le rangement de la chambre sont effectués quotidiennement, tandis que le changement du linge, même partiel, est effectué sur demande.

L'équipement du logement comprend oreillers, couvre-lits, couvertures, sèche-cheveux, produits d'accueil et étendoir. Il est interdit de déplacer à l'extérieur d'une chambre ou de transférer dans d'autres chambres tout équipement ou accessoire.

La climatisation est disponible gratuitement dans les chambres.

L'approvisionnement en eau chaude est en principe disponible dans la douche, le lavabo de la salle de bains et le bidet. La production d'eau chaude est assurée par des panneaux solaires et par une chaudières centralisées au gaz. Le délai d'arrivée d'eau chaude varie en fonction du système de production utilisé. Avant de signaler tout défaut d'alimentation en eau chaude à la Réception, il est recommandé de laisser couler l'eau quelques minutes.

Toutes les chambres disposent d'une télévision.

Villa Silvana offre exclusivement à ses hôtes une confortable salle de relaxation située à l'intérieur près de l'entrée principale menant aux chambres et à la salle de petit-déjeuner, et à l'extérieur une zone non surveillée avec piscines et bain à remous qui peuvent être utilisées gratuitement pendant des heures déterminées.

RÈGLES DE CONDUITE ET INTERDICTIONS APPLICABLES AUX CLIENTS ET À LEURS INVITÉS

UTILISATION DE L'EAU

Il est important de rappeler que l'eau est une denrée rare, surtout en Sardaigne, et nous comptons sur le bon sens de chacun quant à son utilisation. Il est strictement interdit de laver les voitures et les motos à l'intérieur de l'hébergement.

USAGE DE FEUX LIBRES

Pour des questions de sécurité, il est strictement interdit d'allumer des feux libres, quelle qu'en soit la nature. L'utilisation de barbecues à Villa Silvana est strictement interdite. On veillera également à éteindre les allumettes ou

les cigarettes avec précaution. Toute violation de ces règles constitue un risque grave pour les personnes et les équipements.

RESPECT DU TERRITOIRE ET DE LA VÉGÉTATION

Il est impératif de respecter les plantes et les équipements de la structure. Il est interdit d'abîmer la végétation, d'y accrocher des fils pour suspendre des vêtements, des hamacs, des câbles électriques ou d'y suspendre d'autres objets, sauf autorisation expresse de la direction. Notre personnel est autorisé à détacher immédiatement et sans préavis tout élément interdit accroché aux arbres. En cas de coupe ou d'arrachage de la végétation, le responsable sera tenu de verser une indemnité pour les dommages occasionnés.

DÉSINSECTISATION/DÉRATISATION

Des opérations périodiques de désinsectisation et de démoustication sont effectuées pour assurer les meilleures conditions d'hygiène possibles. Cette intervention est réalisée selon la réglementation en vigueur avec des produits non nocifs pour l'homme.

TROUBLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Pour permettre le repos de nos clients, deux périodes de silence sont instaurées de minuit à 08 h et de 14 h à 16 h. Pendant ces plages, les clients ne doivent pas faire de bruits gênants, ni utiliser de postes de radio et de télévision ou tout autre appareil susceptible de nuire à la tranquillité. Il est donc interdit de se livrer à tout type de comportement susceptible de troubler la tranquillité au sein de l'établissement et de ses dépendances. Nous vous remercions de signaler au plus tôt tout manquement à cette règle au personnel de la Réception pendant les horaires d'ouverture affichés ou au gardien de nuit à l'entrée du camping, afin de permettre l'intervention immédiate du personnel compétent. La direction peut, à sa seule discrétion, prévoir des dérogations pour les activités de divertissement.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans Villa Silvana.

WI-FI

Une connexion Wi-Fi gratuite est disponible uniquement dans les espaces communs.

ESPACES SPORTIFS

Le terrain de beach-volley peut être utilisé librement par les clients. L'utilisation du court de tennis et du terrain de football à cinq est soumise à réservation à la Réception et au paiement du tarif horaire correspondant. L'ouverture et la fermeture de ces terrains seront assurées par le personnel compétent. L'accès aux espaces sportifs est autorisé toute la journée, à l'exception de la période de silence de 14 h à 16 h. L'accès de nuit est interdit.

PLAGE

La plage est gratuite. Pour la réglementation sur les baignades, veuillez vous référer à l'arrêté correspondant émis par la capitainerie portuaire locale et aux prescriptions en vigueur en Sardaigne. Veuillez noter que tous les équipements de plage doivent être retirés après utilisation et ne peuvent occuper le domaine public pendant la nuit pour permettre le passage régulier des véhicules de nettoyage de la plage, sous peine de confiscation et d'amendes par la capitainerie portuaire locale. Les accès à la plage resteront ouverts toute la journée et seront fermés la nuit. C'est pourquoi, afin de garantir la sécurité de tous les hôtes, l'entrée et la sortie de la plage la nuit ne seront autorisées que sur présentation au personnel de contrôle du camping-pass remis lors de l'enregistrement.

SERVICES DU CAMPING VILLAGE SOS FLORES

L'établissement propose une laverie automatique avec des sèche-linge et des machines à laver, ainsi qu'un distributeur de détergent en sachets monodoses. Le service est disponible en espèces, au coût total pour le client. La liste de prix actuelle indique les coûts. Nous vous demandons instamment de vider les machines à laver dès que possible, afin de permettre aux autres clients d'utiliser également ce service, et d'éviter ainsi de longues attentes. Le personnel du camping est autorisé à vider les machines à laver dont le cycle de lavage serait terminé.

La location quotidienne de vélos de ville adultes et de VTT enfants peut également être demandée à la réception moyennant un tarif de location pour la journée ou la demi-journée. Ce service est assuré de 09 h à 21 h et peut subir des variations en basse saison.

En moyenne, haute et très haute saison, il est possible de louer à la journée du matériel de plage tel que parasols et chaises longues auprès du bar du front de mer. La location est proposée du matin à l'ouverture du bar, jusqu'en fin d'après-midi avec restitution du matériel avant l'heure de fermeture. Ce service peut faire l'objet de modifications.

Afin de faciliter le déplacement des clients sans véhicule personnel vers la commune, nous proposons un service de navette gratuit, sur réservation. Le véhicule électrique de l'établissement dispose de sept places dont six places réservables, et effectue deux rotations le matin et l'après-midi. Les horaires sont affichés à l'entrée principale de la réception, en fonction de la disponibilité du véhicule.

À l'intérieur du camping, les clients peuvent utiliser librement les barbecues mis à leur disposition. Les allume-feux et le charbon de bois sont à la charge des utilisateurs et peuvent être achetés à la supérette.

BIENSÉANCE

Le nudisme et le topless sont expressément interdits à l'intérieur de l'établissement. Il est interdit de se présenter torse nu dans la zone d'accueil et dans les magasins, restaurants et bars.

URGENCES

EN CAS D'INCENDIE

En cas d'incendie, le personnel doit en être alerté immédiatement. Des haut-parleurs spéciaux au sein de la structure donneront l'alerte en cas d'urgence. Dans une situation de ce type, les clients devront se diriger en bon ordre vers les «points de rassemblement» indiqués par des panneaux appropriés et marqués sur le plan de l'établissement, où ils attendront la fin de l'urgence.

AUTRES URGENCES

Événements naturels graves, situations de sécurité publique, incidents en mer: contactez le personnel de contact (si disponible) ou consultez le panneau d'information à l'entrée où vous trouverez tous les numéros de téléphone pour demander de l'aide.

RESPONSABILITÉ

RESPONSABILITÉ DU CLIENT ET DES INVITÉS

Les clients et leurs invités sont personnellement responsables envers la direction et les tiers de tout dommage direct ou indirect aux personnes ou aux biens, pour quelque raison que ce soit, causé par un comportement contraire aux dispositions du présent règlement et aux autres règles applicables. Chaque hébergé est tenu de surveiller scrupuleusement ses affaires.

RESPONSABILITÉ DE L'HÉBERGEMENT

La direction décline toute responsabilité pour l'argent ou les objets de valeur qui n'auraient pas été déposés en lieu sûr à la réception, ainsi que pour les dommages dus à des accidents ou à des blessures des clients qui ne sont occasionnés par une négligence directe du personnel, pour les dommages, les dysfonctionnements et les pannes causés par le mauvais temps ou les cas de force majeure, pour les dommages aux voitures, aux caravanes ou à d'autres biens causés par la chute de branches, de pommes de pin ou par des tiers.

RÉSILIATION

Toute tolérance par la direction d'un comportement des clients et de leurs invités contraire aux dispositions du présent contrat ne constitue pas une renonciation aux droits précisés dans ces mêmes clauses. Si une clause contractuelle est, pour quelque raison que ce soit, incompatible avec des dispositions légales applicables, elle sera sans effet, mais n'affectera pas la validité des autres clauses.

La violation des articles de ce règlement entraînera la résiliation immédiate du contrat hôtelier, avec l'obligation pour le client et ses invités de quitter la structure d'hébergement dans les six heures suivant la réception de l'avis de résiliation, ainsi que de payer, à titre de clause pénale, la contrepartie de l'ensemble du séjour, même si le séjour dont le client a bénéficié a été plus court. L'établissement d'hébergement est en droit de conserver le dépôt de garantie jusqu'à ce que ses demandes aient été satisfaites et d'être indemnisé pour des dommages plus importants.

LA DIRECTION